

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD053-2019

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	51
Votants	65
Pouvoirs	14

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux le 21 juin 2019.

LE 27 juin 2019, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

OBJET : PERIMOUV' : RAPPORT ANNUEL 2018 - REGIE PERIBUS

M. Jacques AUZOU, Président
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes GONTHIER, DE PISHOF, BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, GATAULT, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, LABAILS, PERRAUD-DAUSSE, MOULENES, PAUL, ROUX, SALOMON.

Mme DAURIAC MAREILLAUD suppléante de M.DENIS
M CHANTEGREIL suppléant de M. VIROL

MM. BUISSON, MOTTIER, COUNIL, RAYNAUD, PASSERIEUX, CHERON, TESTUT, DOBBELS, ROUSSARIE, BELLEBNA, SCHRICKE, PROTANO, FRADON, GEOFFROY, MOISSAT, LACOSTE, CHASTENET, AUDI, CIPIERRE, DUNOYER, KHAIRALLAH, MOSSION, ROUQUIE, TENAILLON, MATHIEU, REYNET, LARENAUDIE, COLLINET, BUFFIERE, GENDRE, GEORGIADES, CACAN.

ABSENTS :

Mmes : BOUCAUD, PASQUET, SALINIER, KERGOAT, FAURE, DATRIER, LEON, MONTEIL-MAYAUD, RAT, TOULAT, DORET, DECABRAS.

MM. : LE MAO, BEYLOT, DESPALT, BONNET, LARRE, BREAU, SUBERBERE, BERIT-DEBAT, MARTINEAU, DENIS, LEGAY, MOTARD, PUYRIGAUD, MERILLOU, BARBANCEY, COUDERC, GIRAUDEL, MACARY, LE VACON, MALLET, TALLET, RAUZET, GUILLEMET, VIROL, GRELETTY, LAROCHE, RATIER, USCAIN, COLBAC, DUCENE, HERBRETEAU, LE ROUX, MONTORIOL.

POUVOIRS :

Mme LEON	Pouvoir à	M. AUDI	Mme MAYAUD	Pouvoir à	Mme CIPIERRE
Mme TOULAT	Pouvoir à	M. MOSSION	M. MERILLOU	Pouvoir à	Mme BORAS
M. MOTARD	Pouvoir à	M. CACAN	M. DUCENE	Pouvoir à	M. GEOFFROY
Mme DECABRAS	Pouvoir à	Mme SALOMON	M. BREAU	Pouvoir à	M. MOTTIER
M. GUILLEMET	Pouvoir à	Mme ROUX	M. GIRAUDEL	Pouvoir à	Mme MOULENES
M. MARTINEAU	Pouvoir à	M. BELLEBNA			
M. LE MAO	Pouvoir à	M. DOBBELS			
Mme RAT	Pouvoir à	Mme PERRAUD DAUSSE			
Mme SALINIER	Pouvoir à	Mme GONTHIER			

OBJET : PERIMOUV' : RAPPORT ANNUEL 2018 - REGIE PERIBUS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que par ses statuts, l'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) Régie PERIBUS doit réaliser annuellement un rapport sur l'exécution du budget et des missions de service public de l'année écoulée.

Que ce rapport, lié à l'exercice 2018, a été soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de l'EPIC, le 21 mars 2019.

Qu'il convient dès lors, au Conseil Communautaire du Grand Périgueux de prendre connaissance de ce rapport annuel qui est complété par une synthèse des événements marquants de 2018.

Qu'au regard du compte financier établi par l'Agent Comptable Spécial et de l'analyse des différents postes budgétaires réalisée par le Directeur de la Régie il apparaît que la situation financière de la Régie PERIBUS reste maîtrisée notamment grâce à une importante régularisation du Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour la période 2014-2018.

a) La section de fonctionnement

Considérant que le budget annuel de fonctionnement réalisé est de 6 923 912,91 euros soit une hausse de 5 % par rapport à l'exercice 2017.

Que cette augmentation des dépenses s'explique entre autre par une hausse de 21 % des charges à caractère général dont les dépenses se sont élevées à 1 789 310,07 euros : carburant (+12 % lié à la l'augmentation des prix), assurances (+17% : contexte national), maintenance (+13,5%), sous-traitance TAD et handibus +67 % dans le cadre de la restructuration du réseau (externalisation de 6 lignes de transport).

Qu'une baisse des effectifs de l'ordre de 2 % a été constatée entre 2017 et 2018 avec un effectif de 87,65 ETP (Équivalent Temps Plein) au 31 décembre 2018, contre 89,44 ETP en 2017.

Que les charges de personnel se sont toutefois élevées à 5 076 902,55 euros soit une augmentation de 3 % lié aux déroulements de carrière et à la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO).

Considérant que la décomposition de la masse salariale étant la suivante :

- 60,13 roulants ETP dont 15 femmes (dont HANDIBUS) : 64.74 roulants dont 16 femmes pour 2017) ;
- 2.83 agents commerciaux ETP (2.83 en 2017) ;
- 6.68 contrôleurs / régulateurs ETP (4,5 en 2017) ;
- 5.89 agents d'atelier ETP (6 en 2017) ;
- 3,12 agents d'entretien ETP (1.37 en 2017) ;
- 4 personnels administratifs ETP (5 en 2017) ;
- 5 personnels de Direction ETP (5 en 2017) ;

Que la principale baisse concerne l'effectif des conducteurs qui est lié à la restructuration du réseau Péribus à compter de septembre 2018 avec moins 200 000 km par an.

Que malgré tout, les impacts financiers attendus de cette diminution sont quasi nul du fait du taux d'absentéisme pour 2018 qui reste encore important avec 10 %. Le recours aux CDD et à l'intérim représente l'équivalent de 8 ETP.

Que cependant, les impacts de l'absentéisme sur la gestion de la masse salariale devraient être pris en compte dans la mesure où plusieurs ruptures conventionnelles et licenciements sont programmés.

Considérant que les recettes de fonctionnement de la Régie, issues essentiellement de la dotation annuelle versée par le Grand Périgueux, ont été de 6 000 000 euros contre 6 100 000 € en 2016.

Que toutefois, cette somme n'aurait pas été suffisante sans la recette issue de la régularisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) pour la période 2014-2018 d'un montant de 685 103 euros.

Qu'au final, le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 est positif de 321 845,16 euros avec un résultat cumulé de 512 681,43 euros (lié au report de l'excédent 2017 non consommé de 190 836,27 euros).

Qu'il est toutefois à noter qu'un risque de remboursement pour trop perçu, au titre présent CICE pourrait peser sur le budget 2019 pour un montant d'environ 100 000 euros. Un travail fiscal est en cours à ce sujet.

b) La section d'investissement

Considérant qu'en ce qui concerne l'investissement et les travaux réalisés sur l'ensemble des sites PERIBUS, il y a peu de dépenses puisque celles-ci sont quasi exclusivement à la charge du Grand Périgueux, en sa qualité de propriétaire.

Que la Régie a cependant réalisé en 2018 114 931,17 euros d'investissements. La moitié consacré à l'achat de quatre véhicules électriques ZOE dans le cadre de la restructuration du réseau Péribus afin d'assurer les relèves conducteurs. Un nouveau logiciel d'accompagnement à la construction des circuits a aussi été acheté en 2018.

Au final, le résultat de l'investissement de l'exercice 2018 est de – 57 230,88 € et l'excédent budgétaire de la section d'investissement est désormais de 176 681,18 euros.

Synthèse des principaux postes de dépenses et de recettes en 2018 :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes		
Dotation du Grand Périgueux	6 000 000,00	
Ventes de produits (amendes et services occasionnels – hors titres de transports)	13 779,47	
Atténuation de charges	443 540,08	
Régularisation CICE (exceptionnel)	685 103	
Divers remboursements (TIPP notamment)	103 335,52	
Amortissement		57 700,29
TOTAL	7 245 758,07	57 700,29
Dépenses		
Charges à caractère général (carburant /	1 789 310,07	

sous-traitance TAD / Assurances, etc)		
Charges de personnel	5 076 902,55	
Autres charges de gestion (provisions pour risques)	57 700,29	
Acquisition logiciel et matériel		114 931,17
TOTAL	6 923 912,91	114 931,17
TOTAL année 2018 (Recettes - Dépenses)	321 845,16	57 230,88
Fonds disponibles après report exercice précédent	512 681,43	176 681,18

c) La productivité du réseau

- La fréquentation du réseau PERIBUS (nombre de validation) a diminué de 5 % par rapport à 2017 (de 1 836 046 à 1 686 681 usages). Il convient toutefois de noter que ces chiffres sont à relativiser au regard de :

- l'absence de validation en septembre 2018 (période de gratuité totale du réseau) soit environ moins 150 000 validations, qui, si elles sont ajoutées à la fréquentation des 11 autres mois montrent a contrario une stabilité de la fréquentation sur l'année 2018 ;

- l'ampleur de la restructuration effectuée en septembre 2018 qui s'est aussi accompagnée de plusieurs ajustements entre octobre et novembre 2018 (temps d'adaptation nécessaire) ;

- l'augmentation du temps de validité du titre unitaire de 1h à 1h30 qui impacte de fait les validations dans la mesure où les usagers ne revalident pas à la montée dans le bus avec le même ticket (avant la restructuration un autre ticket était acheté) ;

- la diminution tendancielle des effectifs scolaires dans le 2nd degré qui représentent 75 % des usagers bus. Concernant une analyse plus précise des impacts de la restructuration, dont les objectifs étaient de réduire l'offre kilométrique de 200 000 km par an pour améliorer l'efficacité du réseau et de renforcer l'intermodalité, un rapport spécifique sera réalisé à l'automne 2019. En effet, il convient d'attendre les premières mesures des impacts de la mise en place du Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de la gare de Périgueux, fin avril 2019 qui doivent encore être analysés sur une période d'au moins 3-4 mois.

- Les recettes commerciales sont quant à elles d'un montant de 1 121 906 € TTC pour 2018 contre 1 187 000 € TTC pour 2017. Les recettes se maintiennent donc malgré une diminution des validations, la gratuité du réseau en septembre 2018 et une refonte générale à la baisse de la tarification (- 40 % par rapport à l'ancienne grille tarifaire).
- Le ratio Voyageurs / Kms est de 1,5 (contre 1,1 en 2017). Cela est très positif dans la mesure où les ajustements liés à la diminution du kilométrage du nouveau réseau se retraduisent concrètement dans la performance du réseau en termes d'exploitation pour revenir dans la moyenne nationale. Les quatre lignes structurantes (A, B, C et D) dépassent 2,5 voyageurs par kilomètre contre 1,5 sur l'ancien réseau.
- Concernant les kilomètres totaux par conducteur, ils baissent d'environ 7 % en raison de la baisse du nombre de kilomètres effectués suite à la restructuration du réseau PERIBUS en septembre 2018 mais aussi du maintien d'un taux de longue maladie non professionnelle important.

- Enfin, la hausse du carburant, en continu sur 2018 a augmenté les coûts de roulage de SLO, ce qui s'avère pérenne.

d) Les principales évolutions survenues en 2018 :

- la restructuration complète du réseau qui n'avait pas eu lieu depuis plus de 14 ans ;
- l'extension du réseau Handibus à l'ensemble des 43 communes dès septembre 2018 ;
- la refonte globale du service de Transport à la Demande (Télobus) ;
- mise en place des priorités bus et voies bus sur le tronçon 1 du BHNS.

e) Les perspectives 2019 :

- La mise en place du PEM le 29 avril 2019 ;
- l'agence commerciale Péribus est renommée l'Agence Périlmouv' avec des missions nouvelles liées aux vélos et à l'intermodalité ;
- la mise en place du service de location des vélos : Le Périvélo dès le 1^{er} juin ;
- audit sécurité de l'ensemble du dépôt Péribus ;
- mise en œuvre de la vidéoprotection dans 29 véhicules et remplacement des radios conducteurs ;
- achat de 5 bus dont 4 de 34 places (mise en service août 2019) ;
- finalisation des priorités bus dans le cadre du BHNS dont la fin est programmée en décembre 2019 ;
- refonte de la stratégie de communication en ciblant les actifs et en intensifiant les démarches communes dans les entreprises et les administratifs avec la SNCF.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :

- Prend acte de la présentation du rapport 2018 relatif à l'exécution du budget et à l'activité de la Régie Péribus.

Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	10 JUIL. 2019	Pour extrait conforme	10 JUIL. 2019
Délibération certifiée exécutoire à compter du	10 JUIL. 2019	Périgueux, le	10 JUIL. 2019

Le Président
Jacques AUZOU



Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le



ID : 024-200040392-20190627-DD0532019-DE